

Mode d'emploi

1. Remplissez les deux volets en indiquant les jours de présence de votre enfant à l'accueil de loisirs.
2. Transmettez le bulletin à la Direction de l'Éducation : par mail à enfance@villeneuve-saint-georges.fr ;
Ou en le déposant à la Direction de l'Éducation (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres).
3. Après validation de votre réservation :
 - si vous êtes présent à la Direction de l'Éducation, la partie du bulletin réservée aux familles sera tamponnée, validée, puis détachée et remise (conservez là précieusement) ;
 - si vous avez transmis votre bulletin par mail ou l'avez déposé dans la boîte aux lettres, la Direction de l'Éducation vous adressera en retour, par mail, de votre réservation validée.

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Accueil périscolaire et ALSH mixte Anatole France	01 43 82 63 63
Accueil périscolaire mixte Anne Sylvestre	01 43 82 28 48
Accueil périscolaire mixte Berthelot	01 43 82 85 12
Accueil périscolaire et ALSH mixte Condorcet	06 73 04 13 37
Accueil périscolaire maternel Jean de la Fontaine	01 43 82 49 11
Accueil périscolaire maternel Jean Zay	01 43 89 52 14
Accueil périscolaire élémentaire Jules Ferry	01 43 82 23 93
Accueil périscolaire mixte Marc Seguin	01 43 89 67 80
Accueil périscolaire mixte Paul Bert	01 43 89 75 08
Accueil périscolaire maternel Paul Vaillant Couturier	01 43 89 05 58
Accueil périscolaire et ALSH mixte Saint-Exupéry	01 43 89 15 70
Accueil périscolaire maternel Victor Duruy	01 43 86 86 69

Pour les mercredis, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN : accueil de 7h à 9h. **MIDI :** 11h30 à 13h30. **SOIR :** départ de 17h à 19h

Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éducation. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : dpd@villeneuve-saint-georges.fr. Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Accueils de loisirs RÉSERVATIONS MATIN - MIDI - SOIR & MERCREDI

Du lundi 04 janvier au vendredi 05 février 2027



**Fin des inscriptions le
jeudi 31 décembre 2026**

**Direction de l'Éducation
Service Enfance**

29 rue Henri Janin

01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr

Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

École fréquentée :

Accueil de loisirs fréquenté :

Numéro de téléphone :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 04 au 08 janvier	Lundi 04			Mardi 05			Jeudi 07			Vendredi 08		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 11 au 15 janvier	Lundi 11			Mardi 12			Jeudi 14			Vendredi 15		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 19 au 23 janvier	Lundi 18			Mardi 19			Jeudi 21			Vendredi 22		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 25 au 29 janvier	Lundi 25			Mardi 26			Jeudi 28			Vendredi 29		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 01 au 05 février	Lundi 01			Mardi 02			Jeudi 04			Vendredi 05		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

JANVIER	Mercredi 06		Mercredi 13		Mercredi 20		Mercredi 27	
Journée	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
FÉVRIER	Mercredi 03							
Journée	J	R						
½ journée	M	AM						

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :
Signature :

Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant :

École fréquentée :

Accueil de loisirs fréquenté :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 04 au 08 janvier	Lundi 04			Mardi 05			Jeudi 07			Vendredi 08		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 11 au 15 janvier	Lundi 11			Mardi 12			Jeudi 14			Vendredi 15		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 19 au 23 janvier	Lundi 18			Mardi 19			Jeudi 21			Vendredi 22		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 25 au 29 janvier	Lundi 25			Mardi 26			Jeudi 28			Vendredi 29		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 01 au 05 février	Lundi 01			Mardi 02			Jeudi 04			Vendredi 05		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

JANVIER	Mercredi 06		Mercredi 13		Mercredi 20		Mercredi 27	
Journée	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
FÉVRIER	Mercredi 03							
Journée	J	R						
½ journée	M	AM						

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :
Signature :

MATIN - MIDI - SOIR

MERCREDI

MATIN - MIDI - SOIR

MERCREDI